

## Compte rendu conseil Municipal du 21 décembre 2018

Présents : M. Jean-Claude PICHON , Mme Stéphanie CASTALDI, M. Daniel POCTIER , M. Patrick MARAUX, M. Jean-Philippe MACCHIONI, M. Dominique DUPONT, Mme Annie LAPOSTOLLE , M. Bernard BRUNE, M. Daniel POILLOT, M. Pascal MAGNIN.

Absent excusé : M. Paul BARTHOLOMOT,

Secrétaire de séance : M. Patrick MARAUX

\*\*\*\*\*

### Garants d' affouage.

Comme chaque année lorsque le conseil municipal décide d'affecter une coupe de bois à l'affouage avec exploitation par les affouagistes, la désignation de trois garants est obligatoire.

M Daniel POCTIER, M. Pascal MAGNIN, M. Patrick MARAUX.

### REU (repertoire électoral unique)

La commune doit mettre en place une commission de contrôle des listes électorales composée de trois membres.

Un délégué de l' administration désigné par le préfet.

Un délégué désigné par le tribunal de grande instance.

Un conseiller municipal et son suppléant (M. Daniel Poctier et M. Patrick MARAUX).

### PEFC ( acronyme en anglais Pan Européan Forest Certification).

Cette certification destinée à promouvoir la gestion durable de la forêt , est exigée lors de la vente de bois communaux.

Cette certification arrivant à terme, le conseil approuve le renouvellement.

La contribution pour cinq ans de notre forêt communale (460 ha) est de 319 €.

### Zone humide gérée par la CCVA.

La CCVA pose une barrière sur le chemin du barrage, (déjà signalée par un panneau), en vue d' un sentier découverte et de protection de la faune et de la flore.

Un arrêté de circulation sur tout le périmètre de la zone humide est en cours.

Finalisation du bulletin municipal. La diffusion est prévue courant janvier.

### Divers.

Suite à la demande de subvention de l' école privée St Benigne d' Arc et Senans, le conseil municipal après en avoir délibéré décide de ne pas faire suite à cette demande, le RPI (Santans Chatelay Chissey) pouvant accueillir les élèves de son secteur

M le maire fait part de la lettre du collectif du service des abonnés du service de l' eau.

Une souscription est ouverte pour le livre de photos de très grande qualité de l' église de Chissey. Si on parvient à 50 exemplaires le prix serait de 38€. Un exemplaire est visible en mairie.

### Prochain conseil municipal vendredi 25 janvier 2019

M. le Maire, les adjoints, les conseillers ,le secrétaire de mairie et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le samedi 26 janvier 2019 à 17 H 00